Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BLOC DE COMPÉTENCES C8 : DÉVELOPPER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DANS L'ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	3 (INDICATIF, SELON LES DONNÉES COMMUNIQUÉES)

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : DECATHLON SE, VILLENEUVE-D'ASCQ, HAUTS-DE-FRANCE

Cadre de l'évaluation : le référentiel national identifié pour le C8 le définit comme un bloc de compétences et ne fixe pas de sujet écrit, de durée, de coefficient ni de code d'épreuve nationaux uniques. Le code, la durée et les modalités indiqués ici constituent un paramétrage local de l'épreuve et doivent être rapprochés des MCC de l'établissement certificateur.

Decathlon SE est une société européenne active dans la conception et la distribution d'articles de sport. L'entreprise développe notamment des services associés à ses produits : entretien, réparation et prolongement de leur durée d'usage. Le dossier porte sur un projet fictif de développement d'un service de réparation dans un magasin de la métropole lilloise. Les faits relatifs au magasin, au prestataire, aux volumes d'activité et aux données financières sont construits pour cette étude et ne constituent pas des informations relatives à un litige réel impliquant l'entreprise.

Vous êtes chargé(e) d'appuyer l'équipe de direction du magasin dans l'analyse d'une relation avec un prestataire individuel, l'évaluation du projet de réparation et la préparation d'un plan d'action opérationnel. Vous répondrez aux trois parties en mobilisant les documents techniques DT 1 à DT 3. Les réponses seront justifiées et les calculs présentés.

Le sujet comporte trois parties : analyse juridique sur 7 points, analyse managériale et stratégique sur 7 points, analyse économique et financière sur 6 points. Total : 20 points.

PARTIE 1 : Analyse juridique d'une relation contractuelle (7 points)

Qualification de la relation de travail et application du syllogisme juridique

Le magasin a conclu avec Mme R., entrepreneuse individuelle immatriculée, un contrat de prestation de services pour la coordination du service de réparation. Le contrat stipule que Mme R. est indépendante, facture chaque mois ses prestations et organise librement son activité. Dans les faits décrits dans le dossier, elle intervient depuis huit mois selon des horaires fixés par le responsable du magasin, utilise les outils de planification de l'équipe, reçoit des consignes quotidiennes, doit faire valider ses absences et fait l'objet d'un contrôle hebdomadaire de ses résultats. Le responsable peut lui retirer certaines missions en cas de non-respect des consignes. Mme R. demande que la relation soit reconnue comme un contrat de travail. La direction souhaite connaître les risques et les éléments déterminants pour apprécier sa demande.

Pour chaque réponse juridique, suivez le syllogisme : qualification juridique des faits, problème de droit, règle de droit applicable, solution motivée dans l'espèce. Appuyez-vous sur les documents DT 1 et DT 2.

1.1 (1,5 point) Qualifiez juridiquement les parties et les faits utiles du cas. Formulez ensuite le problème de droit sous la forme d'une question juridique précise.

1.2 (2,5 points) Exposez les règles de droit applicables à la détermination de l'existence d'un contrat de travail lorsque le prestataire est immatriculé comme indépendant. Présentez notamment la portée de la présomption de non-salariat et les critères du lien de subordination résultant des textes et de l'arrêt fournis en DT 1 et DT 2.

1.3 (3 points) Résolvez le cas par un syllogisme juridique complet. Concluez, au regard des seuls faits fournis, sur la possibilité d'une requalification en contrat de travail et indiquez deux conséquences ou risques juridiques que la direction devrait examiner. Complétez le DR 1.

PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)

Diagnostic de l'organisation, des parties prenantes et plan d'action

La direction envisage de développer le service de réparation afin de renforcer la fidélisation, de prolonger la durée d'usage des produits et de consolider le positionnement de l'enseigne autour de la pratique sportive accessible. Le projet doit toutefois être adapté aux ressources du magasin, aux attentes de la clientèle et aux exigences applicables aux réparations et à la gestion des déchets. Les éléments de contexte et les hypothèses utiles figurent en DT 3.

2.1 (2 points) À partir du DT 3, réalisez une analyse PESTEL du projet en présentant au moins un facteur pertinent pour chacune des dimensions politique, économique, socioculturelle, technologique, environnementale et légale. Pour chaque facteur, expliquez brièvement son incidence possible sur le projet.

2.2 (2 points) Établissez un diagnostic SWOT du projet en faisant apparaître au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Distinguez clairement les éléments internes des éléments externes. Complétez le DR 1.

2.3 (3 points) Proposez un plan d'action opérationnel comportant trois actions hiérarchisées. Pour chaque action, précisez un responsable ou acteur concerné, une échéance, un indicateur de suivi et un risque ou une condition de réussite. Votre proposition devra prendre en compte la situation contractuelle analysée en partie 1, les parties prenantes et une possibilité d'innovation managériale.

PARTIE 3 : Analyse économique et financière du projet (6 points)

Exploitation de données financières et aide à la décision

Les données du DT 3 concernent un périmètre de service de réparation construit pour l'étude. Les montants sont exprimés hors taxes. Pour les calculs, assimilez les charges variables à une proportion constante du chiffre d'affaires et les charges fixes à un montant annuel constant dans la plage d'activité étudiée. Le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires se calcule par : charges fixes annuelles divisées par taux de marge sur coûts variables.

3.1 (2 points) À partir du tableau financier du DT 3, calculez le montant de la marge sur coûts variables et son taux, puis vérifiez le résultat d'exploitation prévisionnel. Présentez les étapes de calcul.

3.2 (2 points) Calculez le seuil de rentabilité annuel en chiffre d'affaires, puis la marge de sécurité en valeur et en pourcentage du chiffre d'affaires prévisionnel. Indiquez les unités et arrondissez les montants à l'euro près et le pourcentage à un chiffre après la virgule.

3.3 (2 points) Le magasin vise un chiffre d'affaires annuel de service de 480 000 euros HT. À partir de vos résultats et des données de demande et de capacité du DT 3, formulez une conclusion argumentée sur la viabilité économique du projet. Présentez une limite de votre analyse et une donnée supplémentaire à recueillir avant la décision définitive.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : TEXTES APPLICABLES AUX CONTRATS ET À LA PRÉSOMPTION DE NON-SALARIAT

Code civil, article 1103 : « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1104 : « Les contrats doivent être négociés, formés et exécutés de bonne foi. Cette disposition est d'ordre public. »

Code du travail, article L. 8221-6, I : les personnes physiques immatriculées au registre ou auprès des organismes mentionnés par cet article sont présumées ne pas être liées au donneur d'ordre par un contrat de travail dans l'exécution de l'activité donnant lieu à cette immatriculation.

Code du travail, article L. 8221-6, II : l'existence d'un contrat de travail peut toutefois être établie lorsque les personnes mentionnées au I fournissent directement ou par personne interposée des prestations au donneur d'ordre dans des conditions qui les placent dans un lien de subordination juridique permanente à l'égard de celui-ci.

Extraits présentés à des fins de compréhension du dossier. Pour une citation complète et la version applicable à une situation réelle, se reporter aux textes officiels en vigueur.

DT 2 : COUR DE CASSATION, CHAMBRE SOCIALE, 13 NOVEMBRE 1996, POURVOI N° 94-13.187

Visa : article L. 121-1 du Code du travail, dans sa rédaction applicable à la date de la décision.

Attendu de principe, extrait : « Le lien de subordination est caractérisé par l'exécution d'un travail sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné. »

Motif pertinent, extrait : l'intégration dans un service organisé peut constituer un indice du lien de subordination lorsque le donneur d'ordre détermine unilatéralement les conditions d'exécution du travail.

Portée pour le dossier : la qualification dépend des conditions réelles d'exécution de l'activité et non du seul intitulé donné au contrat ou du statut déclaré par les parties. Les indices doivent être appréciés dans leur ensemble.

Extraits synthétiques destinés à l'analyse du cas. Référence : Cass. soc., 13 novembre 1996, n° 94-13.187, Société Générale.

DT 3 : PROJET DE SERVICE DE RÉPARATION : CONTEXTE STRATÉGIQUE, DEMANDE ET DONNÉES FINANCIÈRES

Éléments de contexte pour le diagnostic : la collectivité encourage la réduction des déchets et le réemploi. Les ménages sont sensibles au pouvoir d'achat et à la durée de vie des équipements, mais comparent les prix de réparation avec le coût d'un produit neuf. Les outils de diagnostic numérique peuvent accélérer l'identification des pannes et le suivi des interventions. La réparation nécessite des compétences techniques, des pièces disponibles et une organisation adaptée aux flux de clientèle. Des acteurs locaux spécialisés proposent déjà des services de réparation. L'activité doit respecter les règles

applicables à la sécurité des produits, à l'information du consommateur et au traitement des déchets issus des réparations.

Parties prenantes identifiées : direction du magasin, salariés de l'atelier, équipe de vente, clientèle, prestataire individuel, fournisseurs de pièces, éco-organismes et acteurs locaux de la réparation. L'atelier dispose d'un espace aménageable et d'une équipe volontaire, mais ses ressources techniques sont limitées et les disponibilités de pièces sont variables.

Hypothèses de demande et de capacité : le panier moyen de réparation est estimé à 45 euros HT. L'étude locale estime la demande potentielle à 700 interventions par mois. La capacité actuelle de traitement est de 560 interventions par mois. Ces estimations ne garantissent ni la réalisation de la demande ni la disponibilité des pièces.

Données annuelles prévisionnelles du service : chiffre d'affaires de 480 000 euros HT, charges variables de 288 000 euros, charges fixes d'exploitation de 168 000 euros et investissement initial de 40 000 euros. Les charges fixes et variables sont établies selon les hypothèses exposées dans l'énoncé.

Tableau de bord prévisionnel du service de réparation

Indicateur	Valeur
Chiffre d'affaires prévisionnel	480 000 €
Charges variables	288 000 €
Charges fixes d'exploitation	168 000 €
Investissement initial	40 000 €
Demande potentielle estimée	700 interventions par mois
Capacité actuelle estimée	560 interventions par mois
Panier moyen estimé	45 € HT par intervention

Données construites pour l'étude, montants annuels en euros HT sauf indication contraire.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.3 et 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les tableaux ci-dessous. Pour la question 1.3, rédigez les éléments dans l'ordre du syllogisme juridique et reportez vos calculs ou justifications utiles dans la copie. Pour la question 2.2, classez chaque élément dans la catégorie appropriée et justifiez brièvement les éléments retenus.

Grille d'analyse de la situation juridique

Étape du raisonnement	Réponse
Qualification juridique des faits	
Problème de droit	
Règle de droit applicable	
Application des règles aux faits	
Solution motivée et risques à examiner	

À compléter par le candidat pour la question 1.3.

Matrice de diagnostic SWOT du projet

Éléments internes	Éléments externes
Forces : ...	Opportunités : ...
Faiblesses : ...	Menaces : ...

À compléter par le candidat pour la question 2.2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.